

PROGRAMMES

D'HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ÉDUCATION CIVIQUE.

CLASSES DE 3^{ÈME} PRÉPAPRO

Annexe II Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de troisième à dispositifs particuliers

L'enseignement en troisième à dispositifs particuliers s'intègre à la cohérence d'ensemble des programmes du collège et du socle commun de connaissances et de compétences. Le professeur prend ainsi appui sur les acquis des années antérieures en termes de connaissances, de capacités et de démarches. Le référentiel d'enseignement en histoire-géographie-éducation civique, fondé sur les programmes de troisième de collège (B.O.EN spécial n° 6 du 28 août 2008), propose un **parcours de formation des élèves** dans chacune des disciplines et explicite les objectifs d'apprentissage tout en laissant une large initiative au professeur dans le choix des démarches. Comme dans les classes précédentes, il importe cependant de privilégier un enseignement vivant, concret, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves. **Le professeur veille à mobiliser des repères chronologiques, spatiaux et notionnels acquis dans les classes antérieures.** Les élèves doivent connaître et utiliser les repères chronologiques et spatiaux répertoriés dans la liste élaborée en vue de l'examen et mentionnés dans le programme. Ils doivent connaître et utiliser les notions majeures introduites pendant l'ensemble de la scolarité obligatoire. Les pratiques de classe doivent intégrer des situations d'apprentissage qui le permettent. **Le référentiel reprend l'ensemble des capacités sur lesquelles les élèves ont travaillé depuis la classe de sixième**, l'année de troisième constituant l'aboutissement de ces apprentissages pour la scolarité obligatoire. Il doit permettre également de préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement professionnel. Les attendus en fin de troisième sont définis par la rubrique « connaissances et capacités » du référentiel, qui intègre les exigences du socle commun.

En histoire, les capacités sont : **situer dans le temps, identifier, raconter, expliquer, caractériser.** En géographie : **localiser et situer dans l'espace, décrire, identifier, expliquer.** L'accent est mis sur la pratique de différents langages : maîtrise de l'expression écrite et orale, tâches simples de cartographie en géographie. Le professeur accordera une attention particulière à la nécessité d'entraîner les élèves au travail d'écriture. En classe de troisième, on poursuit le travail d'analyse de documents : celui-ci doit aller au-delà du simple prélèvement d'informations. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document. **Le Vade-Mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** (disponible sur Éduscol) définit les capacités travaillées dans ces disciplines, propose une progressivité des apprentissages pour chacune d'elles, ainsi que des situations de classe adaptées. **Le professeur doit bâtir et mettre en œuvre ses leçons en mobilisant des démarches variées** choisies en fonction du sujet qu'il aborde et des objectifs d'apprentissage qu'il se fixe. **Les élèves ont été largement initiés aux démarches inductives** (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en éducation civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En éducation civique, elles favorisent le passage du vécu, lié à l'étude d'une situation, aux règles qui organisent la vie en collectivité, et celui du particulier à l'universel. Le référentiel invite à poursuivre ces démarches. **Les apprentissages liés à l'utilisation des Tice par les élèves se construisent progressivement sur les quatre années du collège**, en cohérence avec les autres disciplines. En classe de troisième, il convient d'intégrer dans les pratiques et les apprentissages un certain nombre d'utilisations possibles des Tice, en fonction du projet pédagogique du professeur et des équipements disponibles dans l'établissement.

Histoire (27 heures)

Le monde depuis 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements. Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. Dans ce cadre, une approche de l'histoire politique de la France permet d'éclairer la réflexion, conduite en éducation civique, sur les institutions et la citoyenneté républicaines. À ce stade de la scolarité, et en cohérence avec le travail conduit sur les compétences du socle commun, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain, les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension, et travaillent sur les capacités associées à l'enseignement de l'histoire. Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques variées, qu'ils confrontent de manière régulière, et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral. **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Tout au long du cursus de l'élève, le professeur d'histoire participe à **l'enseignement de l'histoire des arts** et intègre ses objectifs. Cet enseignement, qui s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, croise l'enseignement de l'histoire par les savoirs et savoir-faire qu'il convoque. Au rythme de sa progression disciplinaire, aux moments de son choix, le professeur aborde avec ses élèves l'étude d'œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques. Il ne s'agit pas de faire des cours « d'histoire de l'art » mais d'interroger les œuvres choisies en mobilisant les contenus et capacités de la discipline. Il s'agit donc pour le professeur d'histoire d'amener l'élève à :

- identifier la nature d'une œuvre ;
- la situer dans le temps ;
- la décrire en utilisant un vocabulaire technique simple ;
- en expliquer le sens.

Par l'approche qu'il propose des œuvres d'art, le professeur d'histoire **contribue à la transmission d'une culture**, tout en faisant acquérir **des repères historiques essentiels** et en participant à **une éducation au patrimoine**. En classe de troisième, les œuvres étudiées doivent amener les élèves à réfléchir au rapport que les arts entretiennent avec l'histoire contemporaine. Les suggestions faites en regard des thèmes au programme ne sont qu'indicatives.

I - Guerres mondiales et régimes totalitaires : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- expliquer pourquoi cette guerre est une guerre totale ;
- raconter les conditions de vie des soldats dans les tranchées ;
- définir ce qu'est la violence de masse en s'appuyant sur un exemple ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés (bilan humain et matériel, deuil collectif, commémorations) et sur l'organisation du monde (SDN, carte de l'Europe en 1919).

Repères

La Première Guerre mondiale : 1914-1918 ; Verdun : 1916 ; l'armistice : 11 novembre 1918 ; cartes de l'Europe en 1914 et après les traités de paix.

Histoire des arts

Otto Dix, peintre des horreurs de la guerre ; des photographes et la guerre ; guerre et cinéma ; les écrivains et la guerre ; la statuaire commémorative, les monuments aux morts, etc.

Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps chacun des deux régimes (soviétique, nazi) ;
- caractériser l'idéologie et le projet de société du régime soviétique et du régime nazi ;
- décrire et expliquer les pratiques de ces deux régimes totalitaires (culte du chef, encadrement des sociétés, parti unique, terreur de masse).

Au terme de l'étude de ces deux régimes, on attend que l'élève puisse caractériser un régime totalitaire.

Repères

La Révolution russe : 1917 ; Staline au pouvoir : 1924-1953 ; Hitler au pouvoir : 1933-1945 ; les lois de Nuremberg : 1935.

Histoire des arts

L'architecture, témoin de la grandeur nationale : exposition universelle de 1937 : les pavillons allemand et soviétique ; la sculpture et l'homme nouveau ; l'art au service d'un projet politique : l'art officiel, l'art « dégénéré » ; l'image et la propagande totalitaire : affiches, cinéma, etc.

Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à l'aide d'une carte et d'une frise chronologique, la dimension planétaire et les temps forts du second conflit mondial ;
- raconter en quoi consistait le débarquement allié du 6 juin 1944 ;
- expliquer pourquoi la Seconde Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement (bombardements des villes, déplacements de population, massacres de masse, bombe atomique, recherche scientifique au service de la guerre) ;
- décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes (action des Einsatzgruppen, camps de la mort)
- repérer, sur une carte du monde, la situation des Alliés, de l'Allemagne et du Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Repères

La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945 ; fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 ; bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945 ; carte de l'Europe en 1939 ; cartes du monde en 1941 et en 1945.

Histoire des arts

L'art, mémoire de la déportation et des camps ; la Seconde Guerre mondiale en chansons ; les artistes face à la guerre, etc.

II - La vie politique en France (horaire conseillé : 7 heures)

Thème 1 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- présenter le contexte de l'arrivée au pouvoir de Pétain ;
- expliquer les principaux aspects de la politique du régime de Vichy, révélateurs de son idéologie ;
- raconter comment le général de Gaulle et les résistants s'opposent à l'occupant et au régime de Vichy ;
- connaître le projet politique et social de la Résistance et sa mise en œuvre à la Libération.

Repères

Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940 ; régime de Vichy : 1940-1944 ; Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^{ème}), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945.

Histoire des arts

L'image et le régime de Vichy : affiches et cinéma ; Vichy et le renouveau du folklore et des musiques populaires et régionales ; la chanson et le culte du Maréchal ; cinéma et représentation de la Résistance, etc.

Thème 2 - La cinquième République (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude, conduite en lien étroit avec le thème 2 d'éducation civique, doit permettre à l'élève de :

- expliquer le rôle du général de Gaulle dans la vie politique française pendant la période 1958-1969 (institutions, décolonisation, volonté de réaffirmer la puissance française) ;
- caractériser quelques réformes sociétales importantes (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG, abolition de la peine de mort, etc.) mises en œuvre par les successeurs du général de Gaulle.

III - Une géopolitique mondiale (horaire conseillé : 8 heures)

Thème 1 - La décolonisation (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- expliquer ce qu'est une colonie ;
- situer sur une carte les grands empires coloniaux en 1945 ;
- situer dans le temps la principale phase de la décolonisation ;
- connaître les grandes étapes de la décolonisation de l'Algérie.

Repères

Charles de Gaulle et la Vème République : 1958-1962 ; les années Mitterrand : 1981-1995 ; les années Chirac : 1995-2007.

Histoire des arts

Les photographies présidentielles, mises en scène de la fonction présidentielle ; la caricature et de Gaulle ; art et dénonciation de la société de consommation, etc.

Repères

Principale phase de la décolonisation : 1947-1962
La guerre d'Algérie : 1954-1962
L'empire français en 1945

Histoire des arts

Chanson et mémoire de la guerre d'Algérie ; la colonisation dénoncée (peintures, caricatures, affiches) : regards de cinéastes sur la guerre d'Algérie, etc.

Thème 2 - De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps les grandes phases des relations internationales de 1945 à nos jours ;
- situer sur une carte les principaux acteurs des relations internationales (grandes puissances, siège de l'Onu) ;
- expliquer ce qu'a été la guerre froide à partir de la situation de l'Allemagne ou de Berlin ;
- savoir pourquoi on a fondé l'Union européenne et quelles furent les grandes étapes de sa construction.

Repères

Le Mur de Berlin : 1961-1989 ;

carte des Blocs au moment de la Guerre froide.

L'Organisation des Nations Unies

Traité de Rome : 1957 ;

traité de Maastricht : 1992 ;

l'euro monnaie

européenne : 2002 ;

carte de l'Union européenne actuelle.

Histoire des arts

La Guerre froide en affiches ; regards de cinéastes sur la Guerre froide, etc.

Géographie (27 heures)

La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui

L'enseignement de la géographie en troisième à dispositifs particuliers vise à permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à **l'étude de la France et de l'Union européenne**. Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne, l'intégration de la France dans le contexte européen et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie. Le professeur met en œuvre une démarche par **étude de cas** et initie les élèves à **un raisonnement géographique**. Il utilise, chaque fois que cela est pertinent, **les grilles de lecture du monde** introduites en classes de cinquième et de quatrième : **développement durable et mondialisation**. Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. **L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme**. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

I - Habiter la France **(horaire conseillé : 9 heures)**

Thème 1 - Le territoire national et sa population **(horaire conseillé : 4 heures)**

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- localiser et situer les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- décrire et expliquer la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) en prenant en compte les flux migratoires internationaux ;
- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

Repères

Le territoire français (métropole et outre-mer).
La France en Europe et dans le monde.
Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.

Thème 2 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine **(horaire conseillé : 5 heures)**

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- connaître et utiliser les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, péri-urbanisation ;
- expliquer comment l'espace rural proche est transformé par le processus d'étalement urbain ;
- localiser les dix premières agglomérations sur une carte de France.

Repères

Les dix premières agglomérations françaises.

II - Aménagement et développement du territoire français **(horaire conseillé : 9 heures)**

Thème 1 - L'organisation du territoire français **(horaire conseillé : 4 heures)**

Connaissances et capacités Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire et expliquer les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ;
- savoir ce qu'est une région ;
- décrire et expliquer, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Ile-de-France ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain.

Repères

Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;
les grandes régions françaises.

Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire et reconnaître des paysages agricole, industriel, de services (complexe touristique, zone commerciale, centre d'affaires) ;
- repérer sur une carte les différents types d'espaces productifs ;
- expliquer, à partir d'une étude de cas, les facteurs et les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.

Repères

Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.

III - La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)

Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- expliquer ce qu'est l'Union européenne et quels sont les aspects de sa puissance ;
- identifier les principaux contrastes économiques et sociaux à l'intérieur de l'Union européenne ;
- expliquer l'attractivité de l'Union européenne ;
- compléter un croquis simple de l'organisation de l'espace de l'Union européenne.

Repères

Situation de l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.).
L'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux.
Localisation des États de l'Union européenne et de leurs capitales
Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne.

Thème 2 - La France intégrée dans l'Union européenne (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone Euro, de la Pac, etc.) ;
- identifier la connexion du territoire français à l'Union européenne en s'appuyant sur l'exemple d'un réseau de transports.

Repères

Carte de l'Union européenne. Les principales métropoles françaises et européennes.
Repères étudiés en histoire :
Traité de Rome : 1957 ;
Traité de Maastricht : 1992 ;
l'euro, monnaie européenne : 2002.

Thème 3 - La France, une influence mondiale
(horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser le territoire français ultramarin ;
- décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française ;
- expliquer ce qu'est la francophonie.

Repères

Les territoires d'outre-mer.

Les principaux espaces de la francophonie.

Éducation civique (21 heures)

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie. Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen. La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions, le rôle des partis politiques, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés. Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clés de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à exercer leur capacité d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et aux débats qui prennent corps dans une société démocratique.

I - La République et la citoyenneté (horaire conseillé : 8 heures)

Thème 1 - Valeurs, principes et symboles de la République française (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- reconnaître et citer les principaux symboles de la République ;
- expliquer ce qu'est la République ;
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Vème République, loi de séparation des Églises et de l'État).

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ;
Constitution de la Vème République ;
loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

Thème 2 - Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français ;
- citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;
- expliquer que l'exercice des droits politiques est lié à la nationalité française.

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.
Constitution de la Vème République.

Thème 3 - Le droit de vote (horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- définir ce qu'est le suffrage universel ;
- connaître les principales étapes du droit de vote en France ;
- connaître les conditions d'exercice du droit de vote et de l'éligibilité ;
- raconter comment se déroule le processus de l'élection dans un bureau de vote ;
- connaître quelques enjeux des débats actuels sur le droit de vote.

II - La vie démocratique sous la Vème République (horaire conseillé : 11 heures)

Thème 1 - La vie politique (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de notre République ;
- définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ;
- connaître les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique.

Thème 2 - La vie sociale (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats et des organisations patronales ;
- savoir qu'il existe une forme de citoyenneté dans le monde du travail (élections professionnelles) ;
- expliquer que les associations sont des acteurs de la vie démocratique.

Repères

Établissement du suffrage universel masculin : 1848 ;
droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.

Repères

La Constitution de la Vème République.

Repères

1884 : loi sur les syndicats.
1901 : loi sur les associations.

Thème 3 - L'opinion publique et les médias (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- définir ce qu'est un média ;
- identifier, en s'appuyant sur des exemples tirés de l'actualité, le rôle des médias dans le débat démocratique ;
- citer quelques enjeux des débats actuels sur le rôle des sondages d'opinion (méthodes de sondage, influence des sondages sur le comportement des citoyens en matière de consommation, de choix électoral, etc.) ;
- identifier quelques enjeux des débats actuels sur le rôle d'internet.

Repères

Loi Hadopi : 2009.

Réseaux sociaux sur internet.

III - La défense et l'action internationale de la France (horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier les risques auxquels la Défense peut être amenée à faire face ;
- savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté (JDC) et en comprendre l'importance.

Repères

Loi de 1997 instaurant le parcours citoyen.

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italique)

III^{ème} millénaire av. J.-C. - Les premières civilisations

VIII^{ème} siècle av. J.-C. - Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible

Ve siècle av. J.-C. Périclès

52 av. J.-C. - Jules César et Vercingétorix, Alésia

I^{er} siècle - Début du christianisme

I^{er} et II^{ème} siècles - « Paix romaine »

622 - L'Hégire

800 - Le couronnement de Charlemagne

X^{ème}-XII^{ème} siècle - L'âge des églises romanes

1096-1099 - Première croisade

XII^{ème}-XV^{ème} siècle - L'âge des églises gothiques

1492 - Premier voyage de Christophe Colomb

XV^{ème}-XVI^{ème} siècle - La Renaissance

1598 - L'édit de Nantes

1661-1715 - Louis XIV, Versailles

Milieu du XVIII^{ème} siècle - L'Encyclopédie

1789-1799 - La Révolution française : 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; septembre 1792 : proclamation de la République

1799-1815 - Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon 1^{er} empereur des Français

1815 - Le congrès de Vienne

1815-1848 - Monarchie constitutionnelle en France

1848-1852 - La Seconde République, 1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage

1852-1870 - Le Second Empire (Napoléon III)

1870-1940 - La Troisième République

1882 - Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire

1894-1906 - Affaire Dreyfus

1905 - Loi de séparation des Églises et de l'État

1914-1918 - La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre

1917 - La Révolution russe

1924-1953 - Staline au pouvoir

1933-1945 - Hitler au pouvoir

1936 - Victoire électorale et lois sociales du Front populaire

1939-1945 - La Seconde Guerre mondiale, 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; août 1945 : Hiroshima et Nagasaki

18 juin 1940 - Appel du général de Gaulle

1940-1944 - Le régime de Vichy

1944-1945 - Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^{ème}), droit de vote des femmes, sécurité sociale

1961-1989 - Le Mur de Berlin

1947-1962 - Principale phase de la décolonisation

1957 - Les traités de Rome

1958-1969 - Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la V^{ème} République

1981-1995 - Les années Mitterrand

1992 - Le traité de Maastricht

1995-2007 - Les années Chirac

2002 - L'euro monnaie européenne

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italique) :

- *les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief* (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) *et les principales zones climatiques de la planète*
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète* ;
- les cinq États les plus peuplés du monde
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde
- les mégalo-pôles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe)
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin)
- les principaux espaces de la francophonie
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national*
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*)
- *les régions françaises*
- *les États de l'Union européenne* et leurs capitales
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne
- les dix principales métropoles européennes.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59427